

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 10 JUILLET 2026

Présents : Monsieur André Weidenhaupt, Président

Madame, Joëlle Feller, Messieurs Pollo Bodem, Tom Feider, Steff Schaeeler, Tom Rausch (remplaçant), Tom Jungen, Denis Bronzetti, Charles Pauly, Joseph Schoellen, Nico Pündel (à partir du point 2b), Romain Mertzig (remplaçant), Gilles Didier (voix consultative) membres,

Anne Catherine Assa, secrétaire

Excusés : Mesdames Simone Beissel Claire Angelsberg, Nadine Kuhn-Metz MM. Gusty Graas, Paul Galles, Fernand Wies,

Point de l'ordre du jour supplémentaire

Objet: Modification de l'ordre du jour

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le Comité, en procédant au vote par main levée, décide, à l'unanimité des voix, l'urgence du point suivant :

Approbation de servitudes

Ce point est ajouté à l'ordre du jour de la présente séance du Comité au point 16.

Séance à huis clos :

Personnel : Nomination d'un nouveau membre au bureau du SEBES

Le Comité nomme Monsieur Tom Feider en tant que représentant du Ministère des Finances comme nouveau membre du bureau du SEBES.

Personnel : Nomination d'un fonctionnaire communal groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique au service laboratoire au 1^{er} août 2026

Le Comité nomme une personne comme fonctionnaire communal au service laboratoire au groupe traitement A1, sous-groupe scientifique et technique avec effet au 1^{er} août 2026.

Personnel : Nomination d'un fonctionnaire communal groupe de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique au service bureau d'études au 1^{er} août 2026

Le Comité nomme une personne comme fonctionnaire communal au service bureau d'études au groupe traitement B1, sous-groupe scientifique et technique avec effet au 1^{er} août 2026.

Séance publique

8. Affaires du personnel : création de poste

Le Comité a procédé à la création de postes de salariés suivant le contrat collectif des salariés du SEBES à savoir un poste suivant la carrière H2 pour le service régies et un poste de la carrière H3 pour le service exploitation.

9. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction – Prolongation de la deuxième ligne de préfinancement

Le comité décide de prolonger dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de la nouvelle station de traitement la deuxième ligne de préfinancement à hauteur de 23 millions pour une durée supplémentaire de 3 ans du type de taux débiteur variable Euribor et suivant le remboursement par liquidation de l'apport de l'Etat.

10. Extension et réfection des sites de la solution de secours de Troisponts et de Scheidhof – Modification du projet et adaptation du budget

Sachant que le comité a approuvé en 2017 un budget de 9,6 millions d'euros (indice de construction 775,93) pour la rénovation et l'extension des sites de secours de Trois Ponts et de Scheidhof, et que les appels d'offres lancés en 2023 pour le site de Trois Ponts ont révélé des coûts de réalisation nettement supérieurs aux estimations initiales en raison de conditions de marché défavorables ainsi que de l'élargissement du périmètre des prestations, il est apparu nécessaire de réévaluer le coût global du projet.

Au cours de l'exécution des travaux, plusieurs augmentations de quantités, adaptations du projet et prestations supplémentaires ont engendré des surcoûts significatifs. Ceux-ci résultent notamment de l'approfondissement de la planification et de prestations complémentaires, y compris dans le domaine de la technologie de traitement (1,71 million d'euros), des effets particuliers du marché liés à la faible concurrence dans le forage de puits profonds en roche dure (1,19 million d'euros), de l'extension du périmètre des installations électrotechniques jusqu'au stade de l'appel d'offres (1,23 million d'euros), de l'élargissement du périmètre de la technologie de traitement (3,10 millions d'euros), des adaptations électrotechniques requises par cette technologie (0,82 million d'euros), de la mise en place d'installations photovoltaïques (0,65 million d'euros) ainsi que de mesures complémentaires découlant des exigences des autorités compétentes et de la gestion des puits (1,59 million d'euros).

Par ailleurs, le renouvellement de la technologie de traitement, l'adaptation des installations électrotechniques et de génie civil ainsi que l'intégration d'installations photovoltaïques ont entraîné une augmentation

substantielle des coûts. À cela s'ajoutent les dépenses liées aux études environnementales, à l'extension du réseau de surveillance des eaux souterraines à Scheidhof (monitoring) ainsi qu'à la réhabilitation des puits existants à Trois Ponts et à Scheidhof.

Dans ces conditions, le budget actualisé du projet s'élève à 19,84 millions d'euros à l'indice de construction 775,93. Adapté à l'indice de construction actuel de 1 173,27, ce montant correspond à un budget total de 30 millions d'euros. Cette actualisation a par ailleurs fait l'objet d'un avis favorable du conseil technique en date du 15 avril 2026.

Le comité a approuvé la modification du projet et l'adaptation du budget.

11. Extension et réfection des sites de la solution de secours de Troisponts et de Scheidhof – Signature de deux conventions de mise à disposition de terrain

Dans le cadre du projet de réfection et d'extension du site de solution de secours à Scheidhof, l'Etat a remis deux conventions de mise à disposition gratuite de terrain à Frisange et à Sandweiler afin de pouvoir construire les nouveaux piézomètres, que le comité a approuvé.

12. Commune d'Esch-sur-Sûre : Convention de collaboration (trottoir)

Le Comité approuve la convention de collaboration relative à l'aménagement d'un trottoir le long du terrain de football pour relier le village d'Eschdorf à la station de traitement aux abords du CR308 fixant la répartition des frais entre la commune d'Esch-sur-Sûre et le SEBES à part égale du montant total de 57.165€ hTVA.

13. Commune d'Esch-sur-Sûre : Convention de collaboration (énergie)

Le Comité approuve la convention de partenariat relative à la création d'une communauté énergétique locale entre la commune d'Esch-sur-Sûre et le SEBES en raccordant électriquement le complexe sportif à Eschdorf au SEBES via la station de transformation électrique existante sur le site à Eschdorf.

14. Circuit de visite : Convention avec les guides et l'ORT

Vu qu'un circuit de visite est intégré au sein du SEBES et que des guides de l'ORT ont été formés pour le guidage des visites, le comité approuve la convention de partenariat tripartite à signer avec chaque guide individuellement.

15. Modifications des statuts du SEBES

Vu la décision n°767 du comité du 12 juillet 2024 approuvant le vote sur le principe de nouveaux statuts du SEBES avec la variante de modification des statuts reprenant 16 membres du secteur communal avec chacun une voix au Comité du SEBES et 9 membres de l'Etat dont deux représentants du Ministère des Affaires intérieures, deux du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, deux du Ministère des Finances et un représentant du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et un du Ministère de la Mobilité et des Travaux

publics avec chacun deux voix et un représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture avec voix consultatif au Comité du SEBES, le Comité a arrêté provisoirement en avril les statuts du SEBES et transmet les statuts aux membres afin de les faire adopter par leurs comités et conseil communal avant adoption définitive. Entretemps les syndicats membres du SEBES ont approuvé les statuts par leurs comités respectivement conseil communal.

16. Approbation des actes de servitudes

Le Comité approuve différents actes notariés standardisés passés par-devant les notaires Maître Joelle Schwachtgen et Danielle Kolbach.
